



## LES MARDIS DU TERROIR du 20 Juillet au 31 Août 2021 BULLETIN D'INSCRIPTION

**ATTENTION** le bulletin d'inscription est obligatoire, il n'est valable que pour un seul exposant et doit être renvoyé ou rapporté à la Mairie de Lunel – service des droits de place – 240 avenue Victor Hugo – CS 30403 - 34403 LUNEL Cedex, ou par mail : [nathalie.luque@ville-lunel.fr](mailto:nathalie.luque@ville-lunel.fr).  
Téléphone : 04.67.87.83.39

NOM ET PRÉNOM : .....  
RAISON SOCIALE : .....  
ADRESSE COMPLETE : .....  
.....  
N° TEL : ..... TEL PORTABLE : .....  
ADRESSE MAIL : .....  
ASSURANCE PRO : ..... N° .....  
N° CARTE PROFESSIONNELLE : .....  
N° MSA : .....  
KBIS : .....

*(joindre les copies)*

### Produits proposés à la consommation :

.....  
.....

Nombre de mètres souhaité :  
**Tarif : 2,35 €** le mètre linéaire

Branchement électrique :  oui  non

Présence sur minimum 2 dates :

- 20/07/21       27/07/21       03/08/21       10/08/21  
 17/08/21       24/08/21       31/08/21

L'exposant est seul responsable du matériel et des produits exposés. La Mairie ne sera en aucun cas tenue responsable des casses, vols, accidents, intempéries survenus au cours de la manifestation.

En cas d'absence non justifiée, l'emplacement sera réattribué.

La participation à cette manifestation vous engage à respecter les horaires d'arrivée et de départ fixés à 14 heures pour la mise en place et 23 heures pour la fin.

**Merci de bien vouloir joindre à ce bulletin la photocopie des documents commerciaux obligatoires requis pour l'exercice de votre activité commerciale ainsi que l'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant les dommages qui pourraient survenir du fait de votre installation.**

L'exposant :  
(date et signature)